







## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La France et l'Union européenne affirment leur soutien à la République du Congo en contribuant à l'autonomisation économique des jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail, à travers le financement du Projet de renforcement de l'adéquation formation – emploi, dénommé en lingala « Mosala » pour un montant total de 10,3 millions d'euros

Brazzaville, Ministère de l'économie et des finances

Brazzaville, le 9 janvier 2024

Le Ministre de l'économie et des finances de la République du Congo, Monsieur Jean - Baptiste ONDAYE, l'Ambassadrice de France au Congo, Madame Claire BODONYI et la Directrice Adjointe de l'Agence française de Développement (AFD) à Brazzaville, Madame Marie DUBUFFET, en présence de Monsieur Giacomo DURAZZO, Ambassadeur de l'Union européenne et de Monsieur Hugues NGOUELONDELE, Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, ont procédé, le mardi 9 janvier 2024 à la signature des conventions de financement (en don) du Projet de renforcement de l'adéquation formation – emploi, dénommé en lingala « Mosala » d'un montant total de 10,3 millions d'euros, financé à travers le Contrat de désendettement et de développement (C2D) pour un montant de 7,5 millions d'euros et par une délégation de fonds consentie par l'Union européenne à l'AFD et mis à disposition de la République du Congo pour un montant de 2,8 millions d'euros.

Placé sous la maitrise d'ouvrage du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE), le projet « Mosala » vise à accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle et à couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées notamment dans les filières clés de la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

Ce projet se décline en trois composantes, qui visent, respectivement, à :

- appuyer la structuration et le pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi (politique nationale de l'emploi et de la formation, observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre) au sein de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE);
- appuyer le Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi (renforcement des compétences des jeunes et de la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs, notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie, promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes);
- appuyer la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) par l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes qui sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET), ainsi que l'information et l'orientation sur le marché du travail.

Lors de la cérémonie de signature des deux conventions, en soulignant le caractère stratégique de cet ambitieux projet et le soutien de la France et de l'Union européenne aux actions du Gouvernement en direction de l'emploi des jeunes, l'Ambassadrice de France au Congo s'est dite persuadée que le travail conjoint mené permettra à ce nouveau financement d'impacter positivement la jeunesse congolaise en lui ouvrant davantage d'opportunités d'emploi. Elle a rappelé que le projet Mosala soutiendra l'insertion professionnelle d'au moins 5000 jeunes dont 50% de femmes, par un accès facilité à l'information sur le marché du travail et à la formation dans des domaines porteurs grâce à des appels à projets du FONEA;

que les services publics de l'emploi et de la formation seront renforcés et outillés pour mieux informer, orienter et accompagner les jeunes, diplômés ou non, vers un emploi de qualité (le projet s'attachera à rendre disponibles ces services sur tout le territoire, à travers l'ouverture d'antennes pérennes non seulement à Pointe Noire et Brazzaville mais également à Dolisie et à Ouesso); et que l'offre de formation qualifiante sera renforcée en termes de qualité et de pertinence par rapport aux besoins dans les filières clés pour la diversification économique du pays en lien étroit avec le secteur privé.

De son côté, le Ministre de l'économie et des finances, a salué particulièrement, l'excellence des relations entre la République du Congo, l'Union européenne et la France, et le lancement de cet ambitieux projet, parfaitement aligné sur les objectifs du Gouvernement notamment le Plan national de développement (PND) pour la période allant de 2022 à 2026, et a appelé à la plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de ce projet pour garantir sa réussite.

## A propos de l'Agence française de Développement (AFD)



Le groupe Agence française de Développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco pour le financement du secteur privé et d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient. Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs — le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

congo.afd.fr

## A propos de l'Union européenne (UE)



L'Union européenne (UE) à travers son Programme indicatif multi annuel (PIM) 2021-2027 pour la République du Congo, adopté fin 2021, s'engage à soutenir l'amélioration de la gouvernance économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée. Cet engagement a été concrétisé le 11 novembre 2023 avec la signature de la convention de financement du Programme d'appui à la transition économique verte et à l'amélioration du climat des affaires au Congo, qui vise à soutenir le développement socio-économique durable et la création d'emplois décents ainsi que de moyens d'existence ('livelihoods') durables. Pour y parvenir, nous nous appuyons en particulier sur le développement écoresponsable des filières agricoles et forestières, sur la formation professionnelle et le développement du capital humain. Financée par l'initiative européenne « Global Europe », la nouvelle programmation va également plus loin, et est certainement plus ambitieuse à certains égards. Par exemple, l'UE, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), investit dans l'accélération de la transformation numérique au Congo.

**UE** Congo